

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Avril 2002

Québec, le 15 avril 2002

Monsieur Bernard Morin
Directeur des études
Collège Ahuntsic
9155, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2M 1Y8

Objet : Suivi au rapport d'évaluation du programme de Techniques administratives 410.12 (DEC)

Monsieur le Directeur,

Lors de sa réunion du 15 avril 2002, la Commission a pris connaissance des mesures choisies par le Collège Ahuntsic pour donner suite au rapport d'évaluation du programme de *Techniques administratives*.

La première recommandation portait sur l'investissement dans les ressources informatiques et le soutien des enseignants pour l'intégration de l'outil informatique. Le Collège a donc mis à jour son parc informatique en Techniques administratives et les activités de perfectionnement proposées font en sorte que plus de la moitié des titulaires des cours disciplinaires du programme utilisent les laboratoires informatiques.

La deuxième recommandation avait pour objet l'examen de l'impact du taux d'échec des cours *Comptabilité I* et *Calcul différentiel et intégral I* sur la persévérance et la diplomation des élèves. À l'invitation de la Commission, le Collège a modifié l'offre de cours à la 3^e session et proposé le choix aux élèves entre le cours *Formation en entrepreneurship* et *Calcul différentiel et intégral I* permettant ainsi à ceux qui se dirigent à l'université d'obtenir les préalables et à ceux qui optent pour le marché du travail de posséder une formation adéquate. Le Collège note que les taux de réussite de ces cours sont supérieurs à ceux observés antérieurement. Cependant, il semble que ces hausses ont peu d'impact sur les taux de persévérance et de diplomation. Cette observation, comme le confirme le Collège, n'est basée que sur le cheminement de deux cohortes (celles de 1997 et 1998) et elle gagnera à être poursuivie.

En somme, la Commission est satisfaite des suites données à son évaluation. Elle constate de plus, que certaines actions ont été entreprises pour actualiser les suggestions et les invitations comprises dans le rapport d'évaluation.

Elle souligne en particulier l'ensemble des activités de perfectionnement concernant les applications pédagogiques de l'ordinateur et les mesures prises pour augmenter le taux de réussite des cours *Comptabilité I et II*, plus particulièrement les ateliers de préparation aux examens, l'augmentation du nombre d'évaluations formatives et le tutorat par les pairs.

En conclusion, la Commission est d'avis que suite à l'évaluation, les actions entreprises par la direction et le personnel du Collège améliorent encore la qualité déjà reconnue du programme de *Techniques administratives*.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer